



ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS POLONAIS ET DE LEURS FAMILLES – ENTRAIDE POLONAISE

MAISON DU COMBATTANT GEN. ARMEE WLADYSLAW ANDERS

20 rue Legendre 75017 PARIS, Tel.: +33 1 47 63 10 92

FOYER DE TOULOUSE

88 impasse Hameau de Gensac – 32220 MONTPEZAT

Tel.: +33 5 62 62 06 00

N/Ref : TLS 05/2025/FR

Septfonds, 08/06/2025

COMMEMORATION 8 MAI 2025 - SEPTFONDS -

Réfugiés Espagnols

Aviateurs et officiers Polonais

Déportés Juifs



Délégation Polonaise

Septfonds est la seule commune de France où 5 communautés ont été internées :
Espagnols, Polonais, Belges, Juif et Français.

FEDERATION DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS, RESISTANTS ET MUTILES DE GUERRE POLONAIS EN FRANCE



FEDERACJA POLSKICH OBROŃCÓW OJCZYZNY

La présence des associations polonaises dans les commémorations à Septfonds remonte aux années 1995, avec la Présence :

- depuis 1995 de l'Association des Anciens Combattants Polonais et de leurs Familles - Entraide Polonaise (SPK France), de son président national à cette date Jerzy Ursyn-Niemcewicz,
- depuis 1999 de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants, Résistants et Mutilés de Guerre Polonais en France (FPOO) participant à ces commémorations depuis 1999, avec son représentant Damian Polkotycki,
- depuis 1999 l'association du Musée de l'Armée Polonaise en France (AMAPF), de son président à cette date Damian Polkotycki,
- et depuis 2018 l'Association des Anciens Combattants Polonais et de leurs Familles - Foyer de Toulouse (SPK Toulouse), représentée par ses représentants Nicole Taillade et Damian Polkotycki,

4 associations polonaises ont participé cette année aux 5 dépôts de gerbes sur chaque lieu de mémoire :

- La Fédération des Associations d'Anciens Combattants, Résistants et Mutilés de Guerre Polonais en France (FPOO), représentée par son président Damian Polkotycki,
- l'Association des Anciens Combattants Polonais et de leurs Familles - Foyer de Toulouse, représentée par son représentant Jagoda Polkotycki, avec son porte-drapeau Gaetan Degennes, drapeau prêté par l'association du Musée de l'Armée Polonaise en France (AMAPF)
- Polonia 82, représentée par sa présidente Renata Larnaudie,
- la délégation de Cagnac-les-Mines, représentée par Jean-Pierre Przybylski.

Les autorités françaises suivantes étaient présentes :

- Brigitte Barèges, députée de Tarn et Garonne,
- Nadine Sinopoli, maire de Septfonds et conseillère départementale du Tarn et Garonne,
- Charles Desarmes, président de l'Association des Anciens Combattants sur la commune,
- Une délégation du 3e régiment de parachutistes d'infanterie de marine (3e RPIMa) de Carcassonne, stationné au Camps de Caylus.

FEDERATION DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS, RESISTANTS ET MUTILES DE GUERRE POLONAIS EN FRANCE



FEDERACJA POLSKICH OBROŃCÓW OJCZYZNY

ORATOIRE POLONAIS

Un hommage est rendu aux 21 officiers polonais internés dans le camps de Septfonds entre avril et juillet 1941, ayant laissé un message dans une bouteille enfouie dans le sol près de l'oratoire polonais qu'ils avaient construit, demandant de commémorer la Constitution Polonaise du 3 mai 1791.

Avant eux, 800 aviateurs polonais de mars à juin 1940 y ont séjourné, venant de Pologne par la Roumanie après l'invasion de la Pologne en 1939 par l'Allemagne nazie et la Russie soviétique. Ils furent au préalable rassemblés dans le Camps de Caylus, à 20 km du Camps de Judes-Septfonds. Nombre d'entre eux partiront pour la base de Lyon-Bron pour combattre aux côtés des aviateurs français. Ils seront par la suite internés à Idron (près de Pau-Lourdes), ayant été refoulés par la police de Vichy alors qu'ils voulaient s'embarquer à Saint-Jean-de-Luz vers la Grande-Bretagne.

Des chapelles votives dédiées à Notre-Dame de Czestochowa, comme à Septfonds, avaient également été érigées à Caylus et à Idron.

Allocution de Damian Polkotycki - Président de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants, Résistants et Mutilés de Guerre Polonais en France (FPOO)



FEDERATION DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS, RESISTANTS ET MUTILES DE GUERRE POLONAIS EN FRANCE



FEDERACJA POLSKICH OBROŃCÓW OJCZYZNY

//

*Madame le Député,
Madame le Maire,
Mesdames, Messieurs les Présidents et Représentants des associations et des communautés juives, espagnoles, françaises et polonaises,
Messieurs le porte-drapeaux,
Mesdames, Messieurs,*

Je tiens tout d'abord à remercier le Conseil d'Administration de Septfonds et Madame le Maire Nadine SINOPOLI de répondre aux vœux des 21 officiers polonais, internés dans le camps de Septfonds en juillet 1941, qui témoignent de l'engagement et au sacrifice des soldats polonais durant la seconde Guerre Mondiale.

Le camps de Septfonds fut un lieu de passage et d'internement des communautés espagnoles, polonaises et juives.

Certes, il est difficile de comparer le sort des 21 officiers polonais à celui des internés espagnols et des déportés de confession juives depuis le camps de Septfonds vers Drancy.

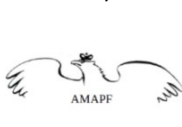
Cependant la Pologne a également payé un tribut énorme durant la 2ème Guerre Mondiale, tant sur les champs de bataille que par les populations civiles, avec 3 millions de déportés dans les camps de concentration allemands et des centaines de milliers dans les goulags russes.

Concernant la présence polonaise dans le camps de Juges, certains officiers polonais y ont séjourné par 2 fois.

Entre mars et juin 1940 le camp de Septfonds a vu transiter près de 800 pilotes polonais, certains ont été redirigés vers le centre d'instruction de Lyon-Bron.

En avril 1941 le gouvernement de Vichy a créé à Septfonds « un centre spécial destiné aux officiers des armées ex-alliées ayant tenté de quitter la France clandestinement » : des militaires belges et polonais, arrêtés et jugés, y sont envoyés en juillet 1941, dont les 21 officiers polonais qui ont érigé la chapelle votive.

FEDERATION DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS, RESISTANTS ET MUTILES DE GUERRE POLONAIS EN FRANCE



FEDERACJA POLSKICH OBROŃCÓW OJCZYZNY

Ils ont laissé comme testament le vœux de commémorer annuellement devant cette stèle, le 3 mai 1791, date de la Constitution Polonaise, 2eme au monde après celle des États Unis d'Amérique du 17 septembre 1787, 1ere constitution en Europe, et suivie 4 mois plus tard d'une 3eme constitution, celle de la France le 3 septembre 1791. C'est l'esprit de cette constitution du 3 mai 1791 qui a forgé la ténacité des combattants polonais depuis 234 ans aujourd'hui.

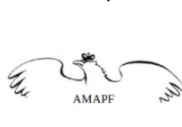
La Constitution du 3 Mai 1791 avait malheureusement signé le glas pour la Pologne qui fut dépecée par la Russie, l'Allemagne et l'Autriche en 1795, pour la simple raison que la Pologne avait osé créer un état démocratique, ayant jeté les bases d'un fédéralisme européen de pays indépendants au milieu de 3 impérialisme totalitaires. Les événements qui durent depuis 2014 en Ukraine nous rappellent qu'une histoire inachevée amène toujours à des conflits prévisibles.



Paradoxalement, les conséquences issues de la capitulation de l'Allemagne le 8 Mai 1945 sont, dans l'histoire de la Pologne, diamétralement opposées aux bienfaits que représentait pour les peuples la promulgation de la Constitution du 3 Mai 1791.

Le 3 Mai 1791, la Pologne se hissait aux premiers rangs des puissance démocratique européennes, alors que le 8 Mai 1945, elle fut annexée par la Russie soviétique, voir abandonnée par ses alliés. Certains officiers et généraux ont même connus un sort humiliant à la fin de la guerre.

FEDERATION DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS, RESISTANTS ET MUTILES DE GUERRE POLONAIS EN FRANCE



FEDERACJA POLSKICH OBROŃCÓW OJCZYZNY

Le général Stanislaw Maczek, avec la 1ère Division Blindée Polonaise, ayant stoppé l'Armée allemande en Normandie le 21 août 1944 dans la poche de Falaise, permettant ainsi à la 2ème Division Blindée du Général Leclerc de libérer Paris, ayant avec la 1ère Division Blindée Polonaise libéré le nord de la France, la Belgique et la Hollande, le camps d'Oberlangen ou se trouvaient 1745 femme de l'Armée Polonaise de l'Intérieur et 9 nourrissons, avant de recevoir la reddition le 5 mai 1945 des bases marines et des derniers bastions de l'Armée Allemande à Wilhemshaffen en Allemagne, tout retour dans sa patrie lui ayant été interdit, a été dénigré par les alliés britanniques, privés de sa rente militaire, au point qu'il fut obligé de s'employer en Ecosse comme garçon de café. La Hollande par contre le déclara lui et ses soldats polonais citoyens d'honneurs de la ville de Breda qu'ils avaient libéré sans pertes civiles, la devise sacrée de l'armée polonaise.

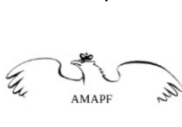
Le même sort fut réservé au général Wladyslaw Sosabowski et ses parachutistes sacrifiés par les alliés à Arnhem, en Hollande, le 26 septembre 1944. Il fut également dénigré en Angleterre et forcé à occuper des emplois subalternes. La Hollande lui a pourtant rendu hommage et à ses parachutistes et la ville d'Arnhem a érigé une stèle en témoignage de leur sacrifice.

Humiliation encore, l'armée polonaise a été exclue du défilé de la victoire des alliés à Londres, quoique ses aviateurs ait protégé le ciel anglais durant la campagne d'Angleterre et oubliant que l'armée polonaise constituait la 4ème armée alliée à la fin de la guerre.

C'est pour ces raison que le 8 Mai 1945 laisse malheureusement à la Pologne le goût amer d'une défaite, ayant volé à la Pologne la liberté, l'indépendance qu'elle a du attendre 44 ans, pour qu'en 1989 elle puisse enfin parler de sa propre voix.



FEDERATION DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS, RESISTANTS ET MUTILES DE GUERRE POLONAIS EN FRANCE



FEDERACJA POLSKICH OBROŃCÓW OJCZYZNY

Je pense que les communautés espagnoles et juives ont également ce goût amer d'avoir été quelque peu sacrifiées et abandonnées.

Concernant la capitulation de l'Allemagne, la France elle-même a dû forcer ses alliés Américains, Anglais et Russes afin de s'asseoir à la table des signataires en tant que témoin à Reims le 7 mai et à Berlin le 8 mai, grâce à l'opiniâtreté du Général de Gaulle, du Général Sevez et du Général De Lattre De Tassigny.

Je ne doute pas que beaucoup de nations et de communautés européennes considèrent 1945, à juste titre, comme la fin d'un cauchemar, ayant dû panser durant des années les plaie laissées ouvertes d'un des conflits des plus meurtriers du 20ème siècle.

En conclusion, gardons en mémoire que pour le polonais, c'est le souvenir de la Constitution Polonaise du 3 Mai 1791 qui a donné le courage à ses combattants de résister à leurs éternels agresseurs allemands et russes, et d'essayer d'inscrire l'Europe dans la culture chrétienne de miséricorde.

C'est l'esprit de cette constitution du 3 Mai 1791 qui dicte aux défenseurs polonais d'une Europe Unie de ne pas trahir leurs aïeux, d'œuvrer pour que la Pologne continue, comme depuis plus de 1000 ans de tenir la place qu'elle a toujours occupée aux concert des nations européennes, pour la défense de la paix, de la liberté, de l'égalité, de l'indépendance, de la tolérance et du droit d'expression.

Merci pour votre attention

''

MONUMENT AUX MORTS

La commémoration du 8 mai 1945 a débuté par l'hommage rendu aux morts français pour la patrie, place de la Mairie de Septfonds, en présence le Madame la Député du Tarn, Madame le Maire de Septfonds, le Président des Anciens combattants français du Tarn et le détachement du RIMA de Carcassonne, séjournant dans le camps de Caylus, à quelques kilomètres du camps de Juges.

FEDERATION DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS, RESISTANTS ET MUTILES DE GUERRE POLONAIS EN FRANCE



FEDERACJA POLSKICH OBROŃCÓW OJCZYZNY



Dépôt de gerbe par Nadine Sinopoli, Maire de Septfonds

Dépôt de gerbe par Damian Polkotycki, Président de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants, Résistants et Mutilés de Guerre Polonais en France (FPOO)

FEDERATION DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS, RESISTANTS ET MUTILES DE GUERRE POLONAIS EN FRANCE



FEDERACJA POLSKICH OBROŃCÓW OJCZYZNY

CAMP DE JUDES

Les cérémonies nous ont conduit au Camp de Juges.

La création du camp de Septfonds-Judes s'inscrit dans le contexte d'arrivée massive de réfugiés Républicains espagnols à partir de janvier 1939 et l'exode massif des populations juives de l'Est, les Ostjuden, fuyant l'Allemagne d'Hitler.

Les camps de réfugiés espagnols sont alors réactivés.

Avec la débâcle de mai-juin 1940 et l'instauration du gouvernement de Vichy à partir de juillet, le camp de Septfonds devient centre de démobilisation pour les engagés volontaires étrangers, le "reliquat" des bataillons de l'Infanterie légère d'Afrique et la Légion étrangère, ainsi que pour les militaires français jugés "indésirables".

Le 15 mars 1940 le camp de Septfonds devient Centre de démobilisation pour les étrangers désireux de s'engager dans les « régiments de marche de volontaires étrangers ». Une partie du camp est mise à la disposition de l'armée polonaise en France, qui y instruit environ 800 hommes relevant de l'armée de l'air (ensuite transférés à Lyon-Bron).

Le 17 novembre 1940, le gouvernement de Vichy promulgue une loi qui transfère la responsabilité de la surveillance des camps au ministère de l'intérieur.

En janvier 1941 le gouvernement de Vichy transforme le camp prévu pour recevoir 2 500 personnes en « un centre spécial destiné aux officiers des armées ex-alliées ayant tenté de quitter la France clandestinement » : des officiers de l'armée alliée belges et polonais, arrêtés et jugés, sont retenus à Septfonds, d'avril à juillet 1941.

Ce sont ensuite les communistes étrangers, arrêtés dans le Tarn-et-Garonne à la fin du mois de juin 1941, qui y sont détenus.

FEDERATION DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS, RESISTANTS ET MUTILES DE GUERRE POLONAIS EN FRANCE



FEDERACJA POLSKICH OBROŃCÓW OJCZYZNY



Dépôt de gerbe par Nadine Sinopoli, Maire de Septfonds

FEDERATION DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS, RESISTANTS ET MUTILES DE GUERRE POLONAIS EN FRANCE



FEDERACJA POLSKICH OBRONCÓW OJCZYZNY



Dépôt de gerbe par la délégation polonaise

CIMETIERE ESPAGNOL

Nous rendons hommage à la mémoire des combattants espagnols victimes du totalitarisme franquiste, internés en 1939-1940 et dont 81 reposent non loin de là.

Le 5 mars 1939, le premier convoi arrive à Septfonds. 2 000 hommes viennent ainsi quotidiennement grossir les rangs des internés. Les premiers Républicains espagnols, en raison de l'inachèvement des travaux sont installés provisoirement dans le camp de La Lande avant de rejoindre leur camp d'attribution, celui de Judes, le 16 mars. 16 000 Espagnols s'entassent dans quarante-cinq baraques de planches couvertes de tôles ondulées.

Entre Février – avril 1940, la population espagnole est progressivement évacuée du camp. Selon leurs aptitudes professionnelles, leur santé et leur comportement, les réfugiés sont versés dans les autres camps du sud-ouest.

FEDERATION DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS, RESISTANTS ET MUTILES DE GUERRE POLONAIS EN FRANCE



FEDERACJA POLSKICH OBROŃCÓW OJCZYZNY



Dépôt de gerbe par la délégation espagnole

FEDERATION DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS, RESISTANTS ET MUTILES DE GUERRE POLONAIS EN FRANCE



FEDERACJA POLSKICH OBROŃCÓW OJCZYZNY



Dépôt de gerbe par le Président FPOO et Défilé dans le cimetière espagnol - 81 tombes



FEDERATION DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS, RESISTANTS ET MUTILÉS DE GUERRE POLONAIS EN FRANCE



FEDERACJA POLSKICH OBRONCÓW OJCZYZNY

STELE JUIVE

La commémoration s'achève par un hommage rendu à la communauté juive déportée en 1942 vers les camps de la mort en Allemagne, hommes, femmes et un grand nombre d'enfants, qui ne reviendront pas, victimes des diaboliques projets diaboliques élaborés durant l'été 1939 par les régimes totalitaires nazis et communistes.

Suite aux rafles de Juifs dans le département, les 84 GTE du camp, partent pour Auschwitz, via Drancy, de la gare de Caussade. La grande rafle du 26 août dans le département conduit à 173 arrestations auxquelles viendront se joindre celles de Réalville et de Montech. Au total, pour l'année 1942, ce sont donc 295 Juifs qui auront transité par Septfonds.

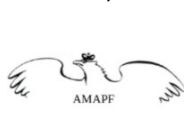
Le 24 août 1942, 84 internés juifs appartenant à la 302e Compagnie de Travailleurs Étrangers sont conduits en gare de Caussade, parqués dans un même wagon, à destination d'Auschwitz via Drancy.

Le 26 août 1942, 211 juifs étrangers (hommes, femmes, enfants) raflés par la police et la gendarmerie françaises en Tarn-et-Garonne et pour 39 d'entre eux dans le Lot, sont conduits par camion au Centre de Rassemblement de Septfonds.

Dans la nuit du 2 au 3 septembre 1942, les 211 internés sont acheminés en gare de Caussade et intégrés à un important convoi régional qui rejoint Drancy le 4 septembre, pour arriver à Auschwitz cinq jours plus tard. Au total, 295 personnes sont déportées depuis le camp de Septfonds vers l'enfer concentrationnaire de l'Allemagne nazi.



FEDERATION DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS, RESISTANTS ET MUTILES DE GUERRE POLONAIS EN FRANCE



FEDERACJA POLSKICH OBROŃCÓW OJCZYZNY



Dépôt de gerbe par la délégation juive



Dépôt de gerbe par la délégation polonaises

FEDERATION DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS, RESISTANTS ET MUTILES DE GUERRE POLONAIS EN FRANCE



FEDERACJA POLSKICH OBRONCÓW OJCZYZNY



Les commémorations se sont achevées par la visite de la Maison des Mémoires de la ville de Septfonds - La Mounière.



Damian Polkotycki
Président Fédération FPOO

Jagoda Polkotycki
Représentante Association SPK-Toulouse

FEDERATION DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS, RESISTANTS ET MUTILÉS DE GUERRE POLONAIS EN FRANCE



FEDERACJA POLSKICH OBROŃCÓW OJCZYZNY